



Communiqué n° 1

MARDI 2 JUILLET à partir de 16 HEURES

Bulletin de vigilance météorologique ORANGE pour ORAGES

LE PRÉFET DU GARD APPELLE À LA VIGILANCE

Situation actuelle :

Passage en vigilance Orange Orage pour le Gard à partir de 16 heures.

Fin de vigilance Orange canicule dès ce matin. Le Gard passe en vigilance jaune Canicule.

Les températures maximales attendues restent élevées, elles seront comprises entre 34° et 36°, excepté en bord de mer et jusqu'à localement 37 à 38° vers l'intérieur du Gard.

Prévisions justifiant le passage en vigilance orange :

En cours d'après-midi, de puissants orages commencent à bourgeonner sur le Massif Central. Ces orages finiront par se rassembler et former un vaste système pluvio-orageux qui se déplacera vers les Alpes et gagnera les plaines gardoise en fin de journée.

Sous ces orages très forts, une forte activité électrique est attendue, de forts cumuls de pluie (parfois de 30 à 40 mm en moins d'une heure), de fortes rafales de vent jusqu'à 90 km/h ainsi que de la grêle.

Une vigilance toute particulière devra être portée sur les campings et toutes activités situées à proximité des cours d'eau.

Le préfet du Gard engage chacun à être très vigilant, à se tenir au courant de l'évolution météorologique en consultant le site Internet de Météo-France www.meteofrance.com .

Il est également rappelé aux élus municipaux qu'en leur qualité d'acteur de proximité, il leur appartient de prendre toutes les mesures qui leur paraîtraient utiles pour assurer la sécurité des personnes présentes dans leur commune, en particulier en ce qui concerne les activités de plein air (manifestations, campings...).

- **Respectez les interdictions ou les consignes qui peuvent vous être données sur place par les forces de l'ordre ou les agents des divers réseaux routiers**

Contacts presse Préfet du Gard

Natacha MOLOT

04 66 36 40 18 ou 06 30 19 04 31

- **Évitez toute activité de plein air**
- **Évitez l'utilisation du téléphone et des appareils électriques**
- **Ne vous abritez pas sous les arbres.** Abritez-vous dans un bâtiment en dur ou dans votre véhicule qui sont de bonnes protections contre la foudre.
- **Soyez prudent face aux conditions de circulation pouvant être difficiles.** Réduisez votre vitesse et dans l'idéal, annuler ou reporter vos déplacements.
- **Éloignez-vous de tout cours d'eau :** rivière, vallon, cadereau, roubine etc...Ne stationnez pas sur les ponts et autres ouvrages d'art comme les digues et levées de terre.
- **Si vous habitez en zone habituellement inondable, prenez les précautions d'usage.** Mettez en œuvre les moyens matériels permettant à l'eau de ne pas entrer dans votre habitation (batardeaux etc). Prévoyez de mettre en sécurité vos objets de valeur dans les étages. Prévoyez de mettre les produits toxiques à l'abri de la montée des eaux.
- **Mettez à l'abri ou renforcez l'arrimage de tous les objets sensibles au vent :** canopi, tentes, tables de jardin, chaises etc

Communiqué diffusé le : mardi 2 juillet à 9 heures